

ESPAGNE: À QUI PERD, GAGNE...

Année électorale mouvementée en Espagne: après la défaite des socialistes aux municipales en mai 2023, le Premier ministre Pedro Sanchez a avancé la date des élections générales (prévues initialement en décembre) au 23 juillet. Tous les avis des «experts et analystes politiques» lui prédisaient une nouvelle déroute avec des sondages prévoyant un retour en force du *Parti populaire* (P.P., droite conservatrice), avec, dans ses bagages, VOX, le parti d'extrême-droite. Résultat des courses, si la droite a bien gagné, c'est une victoire étriquée.

Finalement VOX a effrayé une partie des électeurs avec son programme anti-avortement, anti LGBT+, anti-immigration. Dans le même temps, le sursaut de l'électorat de gauche permet à Pedro Sanchez d'espérer rester aux commandes du pays. L'équation est la suivante: la majorité absolue requise aux *Cortes* (équivalent de notre *Assemblée nationale*) est de 176 sièges, or le P.P. n'en a décroché que 136; même si on y ajoute les 33 obtenus par VOX, on n'arrive qu'à 169: trop court.

Au contraire, si le P.S.O.E. n'obtient lui, que 122 sièges, il dispose d'une réserve de voix plus importante avec les 31 sièges de son allié SUMAR, plus les 6 sièges des partis indépendantistes basque (BILDU) et surtout catalans (E.R.C.: 7 sièges et JUNTS : 7 sièges également), ce qui donnerait à Sanchez 173 sièges au total; mieux que le P.P. d'Alberto Feijóo, mais toujours pas de majorité absolue.

De nouvelles élections à prévoir?

Tambouille électorale

Pour résumer, Sanchez a perdu les élections en nombre de voix, mais est quand même mieux placé pour former un nouveau gouvernement si... si les négociations avec ses possibles alliés aboutissent. Elles ont déjà commencé avec Yolanda Diaz dirigeante du parti SUMAR qui lui a présenté son «*cahier des charges*»:

- réduction des horaires de travail sans diminution de salaire,
- contrôle du prix des loyers,
- obligation pour les banques de faciliter les emprunts immobiliers (avec des taux fixes plutôt que variables),
- abrogation de la «*Loi Baillon*» (*Ley Mordaza*)...

Autant de sujets que le P.S.O.E. a bloqués sous le coude depuis qu'il est au pouvoir.

Indépendantistes: le caillou dans la chaussure

Quant aux négociations avec les partis indépendantistes, ça va être de la haute voltige, surtout avec les partis catalans et notamment *JUNTS (Ensemble)*. Au programme, la libération des derniers députés de la Generalitat arrêtés en 2019 pour «*sédition*», de même que le retour de Carles Puigdemont poursuivi pour avoir organisé en 2017 un référendum interdit sur l'indépendance de la Catalogne, et obligé de s'exiler en Belgique. Toujours au programme, l'extension des droits institutionnels et économiques déjà concédés par l'État central à la Catalogne.

Du côté des organisations de classe

Comme le déclare la C.G.T espagnole (anarcho-syndicaliste), une chose est sûre: comme d'habitude, le résultat des élections n'a pas pour but d'améliorer la situation des travailleurs. Et ce serait une erreur de penser que l'extrême-droite a vraiment reculé par rapport à ses résultats aux municipales de mai dernier. Si VOX ne fera pas partie du prochain gouvernement, son message de haine envers les migrants, les féministes, les LGBT+, continue d'être martelé pour le plus grand bonheur des nostalgiques du franquisme

(à noter d'ailleurs que VOX plutôt que de se référer à Franco, invoque plus volontiers la mémoire de José Antonio Primo de Rivera créateur de la *Phalange*, parti fasciste espagnol calqué sur le parti fasciste italien de Mussolini).

Nos camarades anarcho-syndicalistes espagnols nous le rappellent: le gouvernement socialiste a montré en plus d'une occasion qu'il privilégiait le patronat et les intérêts capitalistes, plutôt que ceux de la classe ouvrière. La «*Loi Baillon*» (*Ley Mordaza*) (*) instaurée par le P.P. (droite) a été maintenue par le P.S.O.E. quand il est arrivé au pouvoir, et rien ne semble indiquer qu'elle sera abolie. De même, va se poursuivre la privatisation des services publics commencée par le P.P. et continuée les années suivantes par le P.S.O.E. (éducation, santé, transports, etc...).

Dans sa gestion économique, il a montré plus d'une fois qu'il privilégiait le patronat et les intérêts capitalistes plutôt que ceux de la classe ouvrière. Il est vrai que, comme *Parti socialiste*, il ne se déclare pas anti-capitaliste, mais ça, on s'en est aperçu depuis longtemps en Espagne comme en France et ailleurs.

Occasion de rappeler que les changements de société ne seront pas obtenus par de quelconques élections législatives mais par des luttes radicales dans la rue et dans les entreprises.

La lutte, seul chemin pour l'émancipation sociale.

Ramón PINO.

(*) La loi organique de protection de la sécurité publique, connue sous le nom familier de «*loi bâillon*», est une loi organique espagnole entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2015 en remplacement de la précédente loi organique sur la protection de la sécurité publique de 1992. Cette loi fait partie de la plus profonde révision de la justice pénale espagnole depuis la réforme du Code pénal de 1995; son développement, approbation et entrée en vigueur ont été entourés de fortes polémiques, même au niveau international. À cet égard, un éditorial du *New York Times* a appelé la *Commission européenne* à condamner la nouvelle loi, citant le rapporteur des *Nations-unies*, qui a lui aussi appelé les législateurs espagnols à abroger la loi. Le *New York Times* a affirmé que «*cette loi rappelle des souvenirs des pires jours du régime de Franco et ne convient pas à une nation démocratique*». Dans un article ultérieur, le *New York Times* a révélé les opinions d'*Amnesty International* et *Human Rights Watch*, qui considèrent que la loi est une «*menace directe pour le droit de réunion pacifique et la liberté d'expression en Espagne*» et a cité le porte-parole du principal syndicat de police espagnol qui a aussi exprimé son inquiétude à l'égard de plusieurs aspects de la loi, entre autres vis-à-vis de l'absence de «*l'indispensable consensus politique et social*». D'autres médias internationaux, tel que *The Guardian*, rapportent les inquiétudes exprimées par l'*International Press Institute* à l'égard de dispositions «*disproportionnées*» qui «*nuisent au peuple espagnol dans son droit d'accès à l'information sur des sujets d'intérêt public*». (Note A.M. d'après Wikipedia, article: «*Loi organique de protection de la sécurité publique*»).